

Délibération 2025 / 04-08

L'an deux mil vingt-cinq le quatorze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Étaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Raymond RABETEAU, Jean-François CHAMPEAU, Christian FAUGERON, Didier LASSECHERE, Jacques FAURE, Maurice BESSE, Anthony BUYS, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, France-Noëlle GIMENEZ, Mireille RECONDU.

Étaient absents excusés : Mrs Cédric LECOMTE (procuration Claudine DAURY-NEYRET), Arnaud PICOUT (procuration Raymond RABETEAU).

Étaient absents : Mr Jean-Jacques BORD.

Secrétaire de séance : Mme Claudine DAURY-NEYRET.

* * * * *

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024 - BUDGET DISTRIBUTION D'EAU

Le Conseil Municipal :

- * Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2024,
- * Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,
- * Considérant les éléments suivants :

*** Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2024)	162 857,58
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2024)	-7 051,78

*** Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2024**

Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)	103 646,44
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2024)	-7 051,78

Excédent d'investissement cumulé 96 594,66

*** Restes à réaliser au 31 décembre**

Sur dépenses d'investissement	0,00
Sur recettes d'investissement	0,00

Solde net des restes à réaliser : 0.00
Déficit

*** Excédent de financement de la section d'investissement au 31 décembre**

Rappel du solde d'exécution cumulé	96 594,66
Rappel du solde net des restes à réaliser	0,00

Excédent de financement 96 594,66

*** Résultat de fonctionnement à affecter:**

Résultat de l'exercice 2024 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)

.....

-21 365,10

162 857,58

Total à affecter 141 492,48

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement

0,00

(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2025)

2) Affectation complémentaire en "réserves" (crédit compte 1068) :

0,00

(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2025)

3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé

141 492,48

(à reprendre en recette ligne 002 de l'exercice 2025)

TOTAL AFFECTÉ :

141 492,48

Fait et délibéré en Mairie, le 14 avril 2025.

Le Maire,



Raymond RABETEAU